



## Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du mercredi 23 octobre 2013

Sont présents : M. Gérard Leguay, M. Michel Verney, Mme Annick Niporte, M. Bruno Schneider, M. Serge Bavard, M. Daniel Vieillard, M. Christophe Leloup, Mme Rachel Simonel, M. Philippe Brunot, M. Dominique Duchamp, Mme Paulette Therry.

Absents excusés et représentés : M. Philippe Michaud (procuration à Mr Gérard Leguay) M. Denis Jeunot (procuration à Mme Rachel Simonel), Mme Thérèse Parisot (procuration à Mme Paulette Therry).

Absents : M. David Brunot, Mme Michelle Barbusse

Monsieur Bruno Schneider est élu secrétaire de séance

Le compte rendu de séance du conseil du 16 septembre 2013 est approuvé à la majorité (voix contre : C. Leloup, D. Vieillard). L'opposition estime que le compte rendu ne reflète pas la réalité des débats concernant le point n°2 de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

#### **1/ Batiment communal- ancienne garderie**

Le conseil décide à l'unanimité de désaffecter ce bâtiment afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

#### **2/ Tarifs-acceptation de chèques**

La commune approuve à l'unanimité la sortie « Cabaret » à Varois et Chaignot, sollicite une participation financière de 15 euros par personne et accepte les règlements par chèque bancaire.

#### **3/ Décisions modificatives- budget de la commune**

M. Verney présente la décision modificative comme indiqué dans le document communiqué.

L'opposition fait les remarques suivantes :

- Il y a eu un réel manque d'anticipation concernant les dépenses de combustibles et de carburant
- Les dépenses du compte « fêtes et cérémonies » n'ont pas été maîtrisées.
- Les rythmes scolaires ont engendré une augmentation de la masse salariale.
- Les TAP sont bien perçus toutefois les nouveaux rythmes scolaires ne font pas l'unanimité. Les enfants des autres communes ne peuvent pas bénéficier des TAP car le ramassage par le bus a lieu à 16h. il n'y a pas eu de concertation avec les parents.
- Il y a une trop grande incohérence entre le budget primitif et les dépenses réalisées.
- L'augmentation du capital emprunté est inquiétante pour les finances communales.

La majorité apporte les réponses comme suit :

- La commune supporte à la fois la consommation énergétique du groupe scolaire et la consommation énergétique des anciens bâtiments qui sont en attente d'être soit transférés à la communauté de commune, soit démontés. De plus, la période de chauffage a été très longue (jusqu'en juin). Les dépenses de carburant ont augmentées proportionnellement au nombre de véhicules.
- La prévision budgétaire pour l'organisation des fêtes de Gallas était sous estimée, le maire dit assumer le choix de la programmation qui a contribué à cette augmentation des dépenses, et qui reste exceptionnelle pour l'année 2013.
- TAP/ Les parents d'élèves ont été associés à leur mise en place dans la mesure du possible. La commune a fait appel à différents intervenants pour encadrer les TAP (personnel communal, milieu associatif, enseignants etc....). une réflexion doit être engagée sur l'organisation générale des TAP afin d'améliorer leur mise en œuvre.
- Il y a une réelle volonté de maîtriser l'endettement de la commune. La commune a recours à l'emprunt afin de financer des projets d'investissement importants, comme par exemple le groupe scolaire.

Le conseil vote à la majorité la décision modificative par 4 voix contre (C. Leloup, D. Vieillard, P. Therry + procuration de Mme T. Parisot)

La séance est levée à 20h00

Le secrétaire de séance

Bruno Schneider



Le maire

Gérard Leguay